

BULLETIN INDIVIDUEL D'ADHÉSION ADULTE
COTISATION & LICENCE VALABLES du 01 Septembre 2024 au 31 Août 2025
Décision du Conseil d'Administration du 01 06 2024

Échiquier Malouin

Siège social : Comité de Quartier de Saint Servan,
1 place Bouvet 35400 Saint Malo

Numéro Siret : 901352880016 Numéro RNA : W354007292

Affilié Fédération Française des Echecs sous N°35063
Agrément ministère de la santé, de la jeunesse et des sports



NOM : Prénom : Profession :

Date et lieu de naissance : à N° du département

Adresse domicile: Code Postal : Ville.....

Adresse messagerie : Téléphone :

N° Licence : Catégorie du joueur Niveau de joueur : Élo Élo rapide.....

Cotisation : 40 € (dont 1 € pour l'adhésion au comité de quartier) Montant :€
(incluant les cours de perfectionnement)

Licence obligatoire : **Fédération Française des Echecs & Ligue de Bretagne**
<http://www.echecs.asso.fr/>

Type B à 10 € lorsque vous jouez au club en loisir & dans les tournois homologués FFE de partie rapide.

Type A à 50 € pour ceux qui souhaitent jouer en partie longue des compétitions homologuées FFE.

Tarif de la licence d'affiliation FFE obligatoire correspondant à votre choix **Montant :€**

Inscription optionnelle aux cours débutants samedi 14h-15h : 40 € **Montant :€**

TOTAL :€

Paiement virement bancaire IBAN FR76 1360 6000 8346 3321 1467 020

Acceptez-vous la diffusion de votre adresse de messageries aux autres membres de L'Échiquier Malouin : OUI NON

Couverture accidents corporels : Je soussigné (e), déclare avoir été informé (e) de la nécessité de disposer d'une assurance personnelle aux fins de bénéficier d'une couverture en cas d'accidents corporels ; et décharge l'association de toute responsabilité dans le cadre des activités qu'elle organise.

J'atteste sur l'honneur de l'absence de contre indication médicale à la pratique des échecs.

Je soussigné (e) atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association L'Échiquier Malouin et m'engage à m'y conformer.

Saint Malo, le .../...../

SIGNATURE